

Besoin / Problème :

Une idée existe à partir du moment où elle est formulée. Mais dans le cadre d'une démarche de l'innovation, qu'appelle-t-on une idée ? Qu'est-ce qui peut être exprimé ? Comment encadrer le libre cours des idées ?

Solution :

Il faut partir du principe que toutes les idées sont intéressantes, même les plus petites. Elles n'ont pas besoin d'être révolutionnaires pour permettre une évolution positive.

Chaque idée possède une formalisation, un « timing », un contexte et un parcours, et s'inscrit dans une thématique. Validée, elle devient une pratique. Mise en œuvre, elle devient une réalisation.

Il faut commencer par formaliser son idée, l'exprimer clairement, et identifier à quel stade elle peut être exprimée dans la démarche. Le timing ne doit cependant pas représenter un frein pour un auteur, et l'empêcher de s'exprimer. Il doit pouvoir faire une proposition à tout moment, ne jamais se censurer sinon l'entreprise pourra passer à côté d'une idée vraiment intéressante. Une idée lancée prématurément peut être retrouvée grâce au moteur de corrélation.

Chaque idée a un contexte, elle apporte une réflexion ou une solution à un problème. Cette idée pourra ensuite avoir d'autres applications, c'est le principe de la réutilisation : « copier, c'est innover ».

Chaque idée formulée dans le cadre de la démarche suit un parcours. On peut distinguer l'idée spontanée de l'idée provoquée. La première est le fruit d'une initiative personnelle et peut être émise spontanément par un ou plusieurs collaborateurs. La deuxième est émise lors d'un challenge lancé par le management, où elle s'inscrit dans un axe de progrès communiqué par l'entreprise.

Le parcours commence par une proposition, qui sera soumise à validation. Il s'agit :

- d'une idée nouvelle,
- d'une proposition déjà réalisée hors du périmètre,
- d'une manière de travailler qui mérite d'être partagée.

Les idées sont classées selon les thématiques utilisées par l'entreprise pour solliciter des idées :

- la sécurité,
- la satisfaction clients,
- la qualité des produits et services,
- les nouveaux produits ou services,
- les économies (réduction des coûts et délais),
- les conditions de travail,
- la protection et le respect de l'environnement, le développement durable,
- etc.

NovaGO permet de décrire les caractéristiques d'une idée et de suivre sa vie dans l'entreprise :

Au niveau du logiciel NovaGO, il est important de donner à chaque idée un titre accrocheur, qui lui donne un aspect « marketing » et retient l'attention.

Une idée correspond à une fiche composée de quatre onglets, qui reflètent le parcours de l'idée :

- Un onglet synthèse, qui contient une description de l'idée, c'est-à-dire un titre, un besoin ou problème, une solution et une ou plusieurs applications.
- Un onglet dossier, qui donne les détails économiques du gain, les informations complémentaires sur l'idée et le planning du projet d'innovation.
- Un onglet historique qui reprend les informations de traitement, les gratifications et l'historique du traitement.
- Un onglet challenges qui indique les challenges auxquels l'idée participe, les évaluations réalisées dans ce cadre et les primes obtenues.

I-Nova
11 avenue Albert Einstein
69100 VILLEURBANNE – LYON

SA au capital de 85 755 euros
434 448 866 RCS LYON

Tél. : +33 4 78 27 95 02
Fax : +33 4 78 27 88 63

Éditeur du logiciel NovaGO, I-Nova aide les entreprises à innover par la mise en place d'un système de management des idées et des innovations (SMI²).

Un SMI² agit sur des leviers de compétitivité : produits et services nouveaux, amélioration continue et engagement des collaborateurs.

Autour de NovaGO, infrastructure logicielle d'un SMI², I-Nova accompagne ses clients dans la mise en place et l'animation d'un processus innovation.

